



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DIRECTION DU CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

Thierry Bonard remplacera Marinette Kellenberger

Suite au départ de Marinette Kellenberger, actuelle cheffe du Contrôle cantonal des finances (CCF), pour la Direction générale de la fiscalité au 1er février 2015, le Conseil d'Etat a nommé son second, Thierry Bonard, en qualité de chef du CCF.

Le Conseil d'Etat a procédé à la nomination de Thierry Bonard, 55 ans, expert-comptable diplômé avec agrément ASR (Autorité fédérale de surveillance en matière de révision), à la tête du CCF, service où il oeuvre depuis 1999 et où il seconde Mme Kellenberger en qualité d'adjoint. Tout au long de ces années, le gouvernement a pu apprécier les qualités de M. Bonard, ses connaissances et son expérience qui en font aujourd'hui le candidat tout désigné à la succession de Mme Kellenberger. En effet, M. Bonard avait déjà assuré l'intérim à la tête du CCF pendant 2 ans, de 2003 à 2005.

M. Bonard s'est toujours fortement investi dans sa fonction et est notamment responsable de l'audit annuel des comptes de l'Etat de Vaud. Il a été également membre de groupes de travail sur l'élaboration des lois financières, loi sur les subventions et loi sur les finances, notamment, rendant ainsi les juristes attentifs aux nécessités de la surveillance et du contrôle. Il est aussi membre de comités d'audit, notamment ceux qui se consacrent au CHUV et à l'Université.

Dans son service qui compte 21 personnes, dont 14 auditeurs financiers et cinq auditeurs de domaines spécialisés (architecte, informaticien et juriste), M. Bonard aura à coeur de poursuivre la voie tracée par Mme Kellenberger. Il aura notamment à achever la mise en oeuvre de la LCCF (loi sur le CCF du 12 mars 2013) qui a confirmé les missions de ce dernier quant au contrôle de l'utilisation de tout argent public sous l'angle de la régularité, de la légalité et de l'efficacité.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 décembre 2014

Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat, 021 316 50 01 ; Thierry Bonard et Marinette Kellenberger, Contrôle cantonal des finances, 021 316 19 70

[photo Thierry Bonard](#)